

Échanges de résidences entre le Québec et la Fédération Wallonie-Bruxelles Appel à candidatures

Désireux de participer activement aux relations culturelles entre le Québec et la Belgique francophone et de favoriser le développement de la carrière internationale des écrivains, des auteurs-illustrateurs et des auteurs de bande dessinée en encourageant les programmes d'échanges avec l'étranger, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie-Bruxelles International (WBI) ont conclu une entente de réciprocité de résidences avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Ce partenariat contribue à dynamiser les liens déjà fructueux qui existent depuis longtemps entre les milieux de la littérature et de la bande dessinée, québécois et belges.

*L'entente permet aux écrivains, aux auteurs-illustrateurs et aux auteurs de bande dessinée de réaliser chaque année une **résidence de deux mois** au Québec et en Belgique, et de profiter ainsi des nombreuses possibilités d'établir des relations professionnelles à Montréal, Québec et Bruxelles.*

Conditions pour poser sa candidature

- **Domaines concernés**

Littérature, littérature jeunesse et bande dessinée.

- **Candidats visés**

Écrivains, auteurs-illustrateurs et auteurs de bande dessinée qui comptent au moins deux ans de pratique artistique, qui sont belges ou résident sur le territoire belge.

La résidence en pratique

- **Le séjour au Québec**

- **Pour tous les candidats :**

La durée du séjour est de deux mois.

- **Pour les auteurs de littérature générale :**

L'écrivain sélectionné sera accueilli à **Montréal** par le CALQ, en collaboration avec l'Union des écrivaines et écrivains québécois.

Période : mars-avril 2022

- **Pour les auteurs de bande dessinée et de littérature jeunesse :**

L'auteur-illustrateur de littérature pour la jeunesse ou l'auteur de bande dessinée sera accueilli dans la **ville de Québec**, en partenariat avec Québec BD.

Période : avril-mai 2022

Les séjours à l'étranger pour une résidence littéraire sont soumis aux règles sanitaires établies par les autorités belges et québécoises. Le cas échéant, les dates et modalités de séjour sont susceptibles de modification.

- **La bourse de résidence**

- **Logement :**

Les partenaires au Québec assurent les frais de la résidence et mettent un logement à disposition du résident.

- **Trajet :**

Les frais d'avion aller-retour entre Bruxelles et le Québec sont pris en charge par WBI.

- **Frais de séjour :**

Une bourse est accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles à titre de contribution aux frais du séjour. Son montant est fixé à 3.500 € pour les deux mois.

Modalités de candidature

La candidature devra :

1° faire **état des motivations** du candidat,

2° donner un **aperçu significatif du projet de création dans le domaine littéraire** (littérature générale, littérature de jeunesse ou bande dessinée),

3° démontrer la **pertinence du parcours artistique ou du projet** avec le lieu de résidence,

4° être accompagnée des **documents d'identification suivants** : formulaire de candidature complété (disponible en annexe), CV orienté activités artistiques, attestation de compte bancaire, copie recto-verso de la carte d'identité.

Date limite d'envoi des candidatures : jeudi 30 septembre 2021

Les dossiers de candidature accompagnés du formulaire de candidature seront adressés au format numérique aux deux adresses suivantes : nausicaa.dewez@cfwb.be et bruno.merckx@cfwb.be

- **Informations complémentaires :**

Littérature générale : Nausicaa Dewez - nausicaa.dewez@cfwb.be

Littérature de jeunesse et BD : Bruno Merckx - bruno.merckx@cfwb.be

Précédent.e.s lauréat.e.s du programme :

Résidences 2021 :

Littérature générale et de jeunesse : Dominique Maes

Bande dessinée : Aurélie Wilmet

Résidences 2020 :

Littérature générale et de jeunesse : Lola Mansour

Bande dessinée : Nausicaa Gournay

Résidences 2019 :

Littérature générale et de jeunesse : Aïko Solovkine
Bande dessinée : Marc-Renier Warnauts

Résidences 2018 :

Littérature générale et de jeunesse : Alain Dantinne
Bande dessinée : Mathieu Burniat

Résidences 2017 :

Littérature générale et de jeunesse : Edgar Kosma
Bande dessinée : Romain Renard

Résidences 2016 :

Littérature générale et de jeunesse : Nora Gaspard
Bande dessinée : Didier Swysen

Résidences 2015 :

Littérature générale et de jeunesse : André Borbé
Bande dessinée : Jean-Luc Cornette

Cet échange est une collaboration entre :

- Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de la Culture,
- Wallonie-Bruxelles International,
- Le Conseil des Arts et des Lettres du Québec.

Les partenaires : la Maison Internationale des Littératures Passa Porta, l'Union des écrivaines et écrivains québécois, Québec BD, la Maison de la Littérature de jeunesse « le Wolf » et l'Espace de littératures illustrées.

En savoir plus sur les partenaires:

au Québec

Union des écrivaines et écrivains québécois: www.uneq.qc.ca
Conseil des arts et des lettres du Québec : www.calq.gouv.qc.ca/
Festival de la bande dessinée de Québec: quebecbd.com

en Wallonie et à Bruxelles

Maison internationale des littératures Passa Porta www.passaporta.be
Le WOLF, Maison de la littérature jeunesse: www.lewolf.be
Espace de littératures illustrées : www.facebook.com/ASBLELI



**Échanges de résidences
entre le Québec et la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Formulaire de candidature

❖ **Identité**

NOM et Prénom :

Adresse :n°..... Bte.....

CP : Localité :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

.....

J'accepte que la communication relative à cette candidature se déroule par courriel :

Oui

Non

❖ **Projet**

Nature du projet pour lequel la résidence est demandée :

Littérature générale

Littérature jeunesse

Bande dessinée

Titre du projet :

Les candidat-e-s joindront en annexe un descriptif de leur projet (objectifs, méthode de travail), qui mentionnera également leur motivation et les liens du projet avec le lieu de résidence.

❖ **Parcours artistique**

Les candidat-e-s joindront en annexe un CV artistique détaillé et, éventuellement, des extraits pertinents de leurs publications et/ou un dossier de presse.

Date et signature :

Annexes au formulaire

❖ Documents obligatoires :

- CV artistique
- Motivation et description du projet
- Attestation de compte bancaire
- Copie recto-verso de la carte d'identité

❖ Documents facultatifs :

- Extrait(s) d'œuvre
- Livre(s) publié(s)
- Dossier de presse
- Autre (précisez) :

.....